

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	02.09.2014	11:24	14.353	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Baptiste Hurni

Titre: L'Etat, ses entités autonomisées ou subventionnées utilisent-ils des sociétés de recouvrement?

Contenu:

L'Etat de Neuchâtel, ses entités autonomisées, les institutions étatiques ou paraétatiques ou les partenaires subventionnés ont-ils recours à des sociétés de recouvrement du type Intrum Justitia ou Debtors Management? Si tel devait être le cas, des instructions sur les méthodes utilisables sont-elles données et uniformisées?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Baptiste Hurni	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER